

## Rapport complémentaire du Nouveau Parti Démocratique (NPD)

Ce rapport complémentaire suit de près de trois ans le dépôt en 2019 du rapport intitulé « Vers la fin de l'itinérance chez les vétérans » et pourtant, très peu de choses ont changé sur cette question cruciale.

Par exemple, il n'y a eu aucun mouvement concernant la recommandation 7 :

*Qu'Anciens Combattants Canada et la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) signent un protocole d'entente qui permettrait aux vétérans de la GRC d'être admissibles au Fonds d'urgence pour les vétérans selon les mêmes modalités que les vétérans des Forces armées canadiennes.*

Sandy Glenn, président de l'Association des anciens de la GRC, a informé les néo-démocrates qu'aucune mesure n'est envisagée pour établir un protocole d'entente concernant le Fonds d'urgence pour les anciens combattants. En fait, il ajoute que le gouvernement canadien ne reconnaît pas la GRC comme des anciens combattants, comme en témoigne cette absence d'action et le fait que les anciens combattants de la GRC ne sont pas admissibles au Programme pour l'autonomie des anciens combattants.

Nous savons également que quelques investissements isolés ont été faits en 2021 dans le cadre de la Stratégie nationale de logement pour venir en aide aux anciens combattants sans abri à Edmonton et à Ottawa, mais qu'aucun plan concret n'a été mis en place conformément à la recommandation 4 du présent rapport.

Ce manque d'action et d'attention de la part du gouvernement aux besoins des anciens combattants qui risquent de se retrouver sans abri est décevant et décourageant. Les anciens combattants doivent encore se battre pour obtenir les services qu'ils ont mérités.

Le NPD suggère que le gouvernement travaille avec les partenaires des organismes communautaires et la communauté des anciens combattants pour mettre fin à l'itinérance des anciens combattants pour de bon - parce qu'un ancien combattant dans la rue est un de trop.